

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 873

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 7

À la deuxième phrase du premier alinéa, substituer au mot :

« loi »,

le mot :

« législation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.